

## PROTOCOLE SANITAIRE – COURSE DE LA CITADELLE

Mercredi 30 juin : Jauge 2 500 participants (300 max. par vague)

Plusieurs vagues de départs sont organisées (max 300 coureurs/vague), l'organisateur a planifié l'événement de façon à ce que les participants des différentes vagues ne puissent pas se croiser avant – pendant et après l'épreuve. Le parcours est une boucle de 5km (à sens unique) tracée à travers le Parc de la Citadelle, les vagues de départs sont espacées de 30' afin de ne pas mixer les participants de deux vagues consécutives. La ligne de départ et d'arrivée sont distinctes.

### Mesures d'organisation générales sur site

**Une cellule de coordination spécifique COVID-19** est identifiée et dont la gestion est confiée à la Protection Civile du Nord, qui assure la gestion des procédures de prise en charge de cas suspect et des cas contact. La dite-cellule est l'interlocuteur privilégié en cas de contrôle ou d'investigation sanitaire par l'autorité sanitaire.

**Un dispositif spécifique pour la gestion des accréditations** est organisé, l'accès sur site (sas sanitaire) réservé uniquement aux accrédités (les organisateurs via leur badge d'accès et les participants via leur dossard). Ce dispositif prévoit également de faire respecter la jauge de participants.

Interdiction aux spectateurs ne pénétrer dans des zones d'arrivée et de départ délimitées. Sur le parcours, l'application de la règle de rassemblement de droit commun s'applique à tous, Spectateurs debout : 4 m<sup>2</sup>.

L'organisation invite par mail, les pratiquants à télécharger et activer « **Tous anti-Covid** ». Le retrait des dossards entièrement digitalisé permet d'identifier la date et l'heure d'arrivée de chacun, pour toute fin de transmission des données dans le cadre d'une enquête sanitaire (conservation des données :14 jours).

Condition d'accueil du public et des participants : Protocole covid-19 : déroulé et dispositif gestes barrières à l'intérieur du SAS sanitaire.

### Participants :

1. Retrait du dossard et du t-shirt (500 premiers inscrits) – Zone extérieure au SAS sanitaire.
2. Lavage des mains, à l'entrée du sas + port du masque + comptage
3. Positionnement dans le sas départ (300 personnes max)
4. Départ masqué, retrait du masque en sortie de la zone sanitaire
5. Autorisation du retrait du masque pendant la course
6. Passage ligne d'arrivée = remettre le masque
7. Retirer son lot à l'arrivée au stand (à l'extérieur du SAS sanitaire)
8. Affichage des temps sur l'écran d'arrivée
9. Réception de son résultat par sms
10. Affichage des classements non autorisés sur place (site internet : [www.lille-athletisme.fr](http://www.lille-athletisme.fr))
11. Dispositif Suspicion COVID-19 à l'arrivée (Protection civile du Nord).

### Public :

1. Interdiction d'entrée dans le sas départ
2. Accompagnement interdit sur le parcours
3. Dispositif « respect des gestes barrières », en périphérie du SAS sanitaire.

Protocole : L'organisation déporte la remise de prix au jeudi 1<sup>er</sup> juillet chez un partenaire.

Mesures sanitaires générales sur site « SAS sanitaire ».

- Port du masque chirurgical, (hors pratique sportive).
- Désinfection des mains, mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie des espaces.
- Dans le SAS, une distanciation physique d'au moins un mètre (hors pratique sportive).
- Affichage des mesures barrières sur les zones d'activité (écrans + signalétique).

- Organisation des flux entrées/sorties.
- Affichage de la jauge et du nombre maximum de personnes autorisées à se trouver dans le SAS.
- Equipe de comptage permettant de s'assurer du respect de celle-ci.
- Implantation distanciée des postes de retrait de dossard, et séparation.
- Des prestations renforcées de nettoyage du matériel.
- L'ensemble des mesures sanitaires du site sont appliquées pendant l'événement mais également pendant les phases de montage/démontage.
- Chaque entreprise intervenant sur site devra remettre à l'organisateur, le protocole Covid-19 spécifique à sa profession.

#### Envoi à tous les participants :

- Protocole sanitaire Covid-19 et le règlement de la compétition.
- Inscription obligatoire en ligne dans la limite imposée – aucune inscription sur place.
- Collecte et vérification des justificatifs médicaux en version digitale et en amont de l'arrivée sur site.
- Seul un dossier d'inscription complet permettra l'accueil du participant.
- Les créneaux horaires d'accueil sont suffisamment larges afin d'éviter le brassage.
- Entrée dans le SAS sanitaire 15' avant le départ de la vague pour laquelle le participant est inscrit.
- Circulation à sens unique dans le SAS sanitaire.
- Une seule entrée distincte de la sortie est organisée.
- Le port du masque sera exigé à tout moment dans le SAS sanitaire sauf durant l'épreuve.
- Mise à disposition de solution hydroalcoolique à l'entrée et dans le SAS sanitaire.
- Flux régulés et Marquage sur barrière des files d'attente.
- Installation des bénévoles à des postes de travail séparés et port du masque.
- Présentation des pièces d'identité sans contact.
- Une équipe de bénévoles responsables du flux régulier des participants dans le SAS sanitaire est prévue.

#### ZONE DE CONTRÔLE TECHNIQUE

- Le SAS sanitaire est une zone dédiée et adaptée permettant le respect des gestes barrières

#### ZONE DÉPART

- Le port du masque obligatoire pour tous les participants et bénévoles.
- Le nombre de participants doit respecter la jauge (300 max).
- Les participants retirent le masque après que le départ soit donné et doivent le porter à nouveau au moment du franchissement de la ligne d'arrivée.
- L'organisateur devra prévoir des masques de substitutions afin de pallier la perte du masque avant le franchissement de la ligne d'arrivée ou pour remplacer les masques humides.
- Les masques à usage unique devront être jetés par les participants dans des conteneurs poubelles prévus.

#### LES RAVITAILLEMENTS

- Une seule zone de ravitaillement est organisée à mi-parcours (uniquement en eau).
- Dans tous les cas, privilégier l'autosuffisance ou à défaut la semi-autonomie seront conseillés.

#### ZONE DE COURSE

- Les concurrents doivent respecter une distanciation physique de 1 m lorsque cela est possible. Il est conseillé d'utiliser toute la largeur de la chaussée.
- Il est fortement recommandé de ne pas cracher au sol et d'utiliser un mouchoir en papier à usage unique à conserver sur soi jusqu'à l'arrivée puis à jeter dans les containers prévus à cet effet.
- L'application de la règle de droit commun s'applique pour les spectateurs sur le parcours.

#### ZONE D'ARRIVÉE

- Une zone d'arrivée longue est organisée afin de permettre un plus grand espacement des individus.
- Un parcours à sens unique y sera organisé.

- Une zone de récupération dédiées aux participants « éprouvés » est sanctuarisée en lien avec les équipes médicales.
- Pas d’affichage des résultats sur le site d’arrivée, la consultation des résultats doit se faire en ligne et par réception d’un SMS.
- Les protocoles de remise des prix sont déportés au lendemain afin de limiter les regroupements.

#### ZONES MÉDICALES

- Mise en place d’un espace spécifique d’accueil médical en cas de suspicion de Covid-19 avec équipement dédié (sur-blouse, gants, masque, gel hydro-alcoolique, filière DASRI, matériel diagnostic dédié) : gestion : SECURITE CIVILE DU NORD
- Une coordination mise en œuvre avec les structures sanitaires locales sur les procédures d’éventuelles évacuations vers les établissements hospitaliers des patients Covid-19 et non Covid-19 , gestion : Docteur Bechir BOUDJEMAA
- Aucuns soins de récupération ne seront dispensés.
- Le maintien d’une cellule de veille Covid-19 durant 14 jours suite à l’événement afin d’effectuer le suivi d’une éventuelle contagion et informer les éventuels cas contacts est organisée en lien avec le docteur Bechir BOUDJEMAA et la protection civile du Nord.

#### ZONE DE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

- 2 vestiaires (situés à Quartier Libre) dédiés et adaptés permettant le respect des gestes barrières.